

IRA de LILLE

Rapport du président du jury

Concours 2012

Le registre des inscriptions ayant été ouvert en novembre 2012, le concours 2012/2013, dont les épreuves écrites et orales ont eu lieu en 2013, est appelé session 2012. Il portait sur le recrutement de 130 attachés qui se répartissent comme les années précédentes de la manière suivante : 70 attachés pour le concours externe, 52 pour le concours interne et 8 au titre de la troisième voie.

1 Fonctionnement du jury

Le jury du concours 2012 s'est réuni de manière satisfaisante en termes d'assiduité de ses membres lors des différentes réunions.

La composition du jury répondait aux exigences de parité et représentait les différentes administrations dans lesquelles les attachés pourront exercer à l'issue de leur scolarité. Tous les membres avaient bénéficié, cette année ou précédemment, de la formation offerte par la DGAFP, visant à assurer leur professionnalisation. La qualité de la formation reçue et les échanges entre les membres ont permis de respecter les rôles de chacun.

Les membres du jury ont siégé à l'oral dans l'esprit d'un entretien de recrutement pour détecter les compétences acquises par les candidats sur l'ensemble de leur parcours. Il faut noter que les jurys n'ont pas hésité à différencier leur notation en utilisant toute la gamme des notes et à mettre des notes basses pour des candidats qui manifestement ne possédaient pas les

compétences minimales requises d'un attaché. La présence tournante de la présidente a également permis de veiller à l'homogénéité des questionnements et des critères d'évaluation des jurys.

Il faut signaler le nombre plus important d'auditeurs externes qui sont venus assister aux oraux, ce qui est un droit, les épreuves étant publiques. Cependant, ces auditeurs étaient parfois eux-mêmes candidats et il conviendra de rappeler à l'avenir les règles de stricte discrétion qu'il faut respecter pour ne pas perturber le fonctionnement des épreuves.

Comme l'an dernier le nombre de candidats admis à l'épreuve orale a été réduit. Il avait en effet été précédemment constaté que l'oral ne permet que très rarement de rattraper une moyenne basse aux épreuves écrites. Ceci s'est confirmé cette année.

1 Les résultats par concours

L'ensemble des postes offerts a été pourvu.

	externe	interne	3 ^{ème} concours
Postes offerts	70	52	8
Nombre d'inscrits	1287	859	182
% présents	46%	75%	53%
Nombre d'admissibles	153	133	20
Barre d'admissibilité	9,88	10,44	12,31
Nombre d'admis LP	70	52	8
Barre d'admission	11,45	11,3	13,31
Nombre d'admis LC	30	9	3

Observations générales :

- le faible taux de présents au concours externe par rapport aux nombres d'inscrits soulève une interrogation. Ce phénomène qui est général sur l'ensemble des IRA a été plus marqué à L'IRA de Lille comme à Lyon, avec des taux de présents inférieurs à 50 %. Il conviendrait que les candidats affinent leur réflexion avant de décider de s'inscrire à ce concours.
- La barre d'admissibilité reste assez cohérente entre les différents IRA s'agissant du concours externe et du concours interne. La barre d'admissibilité sur le 3^{ème} concours a été plus forte à Lille compte tenu de la qualité des candidats cette année.
- Le taux de féminisation s'est renforcé après l'admission (59 % en interne, 71% en interne et 63% au troisième concours qu'au moment de l'admissibilité (respectivement 50%, 65% et 55%). Il faut y voir manifestement une meilleure préparation des femmes aux épreuves orales.
- Le volume de la liste complémentaire a été calibré avec un volume légèrement supérieur au nombre de candidats retenus les années précédentes.

2 Le concours externe

Sur la liste principale les notes se sont échelonnées de 16,06 à 11,45 pour le dernier classé. Le dernier de la liste complémentaire a recueilli une moyenne de 11,04.

Moyenne des notes par épreuve après péréquation

	Note minimale	Note maximale	moyenne
composition	0,78	17,53	8,25
QRC	0,55	16,84	7,26
Entretien avec le jury	4,82	19,19	11,23
Langue	4,64	20	12,55

La grande majorité des candidats dispose d'un bon bagage universitaire le plus souvent de niveau Master complété par une année de préparation en IPAG. Beaucoup ont également suivi une formation dans un IEP.

S'agissant de la dissertation du concours externe, il apparaît toujours que la majorité des candidats manque de capacité d'analyse (parfois faute de connaissance du sujet) et reste trop dans une tonalité journalistique. Pour le QRC, et malgré la réforme de cette épreuve, les candidats ont toujours du mal à répondre aux questions de manière précise. Ceci est d'autant plus inquiétant que le niveau universitaire des candidats est élevé et qu'il devrait les conduire à s'intéresser davantage aux questions d'actualité et à préparer plus facilement cette épreuve.

Les membres du jury ont apprécié la diminution du temps de présentation de son parcours par le candidat. Généralement les candidats ont bien respecté les 5 minutes et cela leur a permis de mieux structurer leur présentation. Ils ont davantage mis l'accent sur les compétences acquises de par leurs différentes expériences universitaires ou professionnelles. En revanche, le jury privilégie toujours les candidats qui apportent leur touche personnelle, en évitant la récitation chronologique de leur parcours. Les jurys ont souvent constaté le peu de naturel de certaines de ces présentations pouvant donner l'impression d'un manque de conviction dans les propos.

Bien que généralement jeunes, la majorité des candidats a pu mettre en avant des expériences de stages ou des expériences professionnelles conduites pendant leurs études et souvent intégrées à leurs cursus de Master. Comme l'an dernier, certains candidats ont survalorisé les fonctions occupées et les missions conduites ce qui a abouti à une présentation parfois factice qui n'a pas résisté au questionnement du jury. Il est important que les candidats sachent analyser

avant de les présenter les enseignements qu'ils ont pu tirer de ces expériences et notamment les compétences acquises mobilisables pour une fonction d'encadrement. Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience en tant que cadre et il faut surtout éviter d'avancer des fonctions qu'ils n'ont pas occupées.

L'interrogation des candidats en matière de connaissances a été généralement faite sur des thèmes en lien direct avec leur présentation et leur parcours. Comme les années précédentes, il faut souligner le manque de connaissances, de curiosité ou de capacité d'analyse de certains candidats. Cette séquence ne s'apparente pas à un test de culture générale, mais doit permettre de s'assurer qu'ils ont su exploiter au mieux l'ensemble de leurs expériences. Quand, à quelque titre que ce soit, ils ont exercé dans différents services administratifs, le jury a regretté que ces candidats qui se destinent à la fonction publique, ne se soient pas intéressés de manière générale à leur environnement et n'en aient pas profité pour acquérir des connaissances élémentaires sur le fonctionnement de l'administration. De même, pour les candidats sortant de l'université, il est dommage qu'ils ne connaissent pas un minimum son fonctionnement et ses évolutions récentes.

Les candidats ont été systématiquement interrogés sur leurs motivations pour l'accès à la fonction publique et sur le projet professionnel sous-tendu par leur candidature. Ceci conduit à beaucoup de propos convenus rarement étayés. Le jury a apprécié les candidats qui ont pris la peine de se renseigner sur les différentes fonctions exercées par les attachées et qui ont conforté leur projet par des rencontres individuelles. Contrairement aux années antérieures, les candidats ont bien pris conscience du nombre de postes offerts à l'éducation nationale et en EPLE. Mais s'ils évoquent la possibilité voire l'intérêt d'y être affectés, ils n'ont pas tous une vision très précise de ce que recouvre le métier de gestionnaire en EPLE. Ils ont aussi beaucoup de mal à envisager l'Education nationale dans l'étendue et la variété des fonctions offertes au niveau central comme déconcentré. Sans qu'il soit possible d'expliquer ce phénomène si ce n'est par la méconnaissance du fonctionnement des universités signalé ci-dessus, peu de candidats envisagent une affectation en université.

Comme les années précédentes, les candidats ont été mis en situation par des « cas pratiques ». S'il est clair que certains se sont préparés à cet exercice, peu paraissent avoir réfléchi sur ce qu'implique le positionnement comme cadre dans le management des équipes. Ceci est certainement lié au nombre important de candidats qui souhaitent un poste qui ne comporterait pas d'encadrement.

Le jury a également pu constater le nombre croissant de candidats ayant eu une partie de leur cursus à l'étranger, généralement dans le cadre des échanges européens. Outre une certaine maturité, ces candidats ont présenté un niveau de langue très supérieur aux autres années. Mais, les jurys de langue considèrent que le niveau des candidats est stable. La limitation des points relatifs à cette

épreuve pris dans le total de l'admission n'a pas modifié les pratiques des jurys en matière de notation.

3 Le concours interne

On a pu constater cette année une baisse importante du nombre de présents par rapport à l'an dernier (662 contre 821) alors que le nombre d'inscrits avait augmenté. Ceci a été sans conséquences sur le niveau des candidats, mais il serait intéressant de connaître les raisons de ce recul.

Sur la liste principale les notes se sont échelonnées de 16,22 à 11,30 pour le dernier classé. Le dernier de la liste complémentaire a recueilli une moyenne de 10,95

Moyenne des notes par épreuve et après péréquation

	Note minimale	Note maximale	moyenne
Note administrative	0,65	15,62	7,9
Note :	1	17	8,99
question	0,25	16	6,03
Entretien avec le jury	3,53	17,53	9,85
langue	1,75	20	10,84

Les candidats au concours interne ont été manifestement gênés par l'épreuve supplémentaire de la « question » qui complétait la note administrative, mise en place cette année. Si la décision de créer cette épreuve résultait du constat d'un manque de connaissances administratives des candidats, le niveau des notes obtenues cette année le confirme. En fait, le jury attend pour cette question une réponse courte qui montre l'intérêt des candidats pour leur environnement administratif et une capacité de réflexion personnelle. Il ne s'agissait pas de connaître l'ensemble du domaine, mais d'en avoir une connaissance minimale.

Si les candidats commencent à bien percevoir les principes de l'entretien sous la forme « RAEP », certains continuent cependant à confondre reconnaissance des acquis de l'expérience et reconnaissance du mérite. L'admission à l'IRA n'est pas la consécration d'un parcours même si certains candidats l'envisagent ainsi sans se préoccuper de savoir ce qu'est la formation à l'IRA, ni même ce qu'on attend d'un attaché.

Les membres des jurys ont souligné que les dossiers fournis restaient dans la majorité décevants : soit bâclés, soit peu conformes à la réalité des fonctions exercées. Dans ces cas là, les questions font rapidement apparaître la survalorisation de la description des missions exercées et le manque de réflexion des candidats sur leur parcours.

La présentation par les candidats de leurs expériences professionnelles, limitée à 5 minutes, a été mieux construite par les candidats. Mais elle reste encore trop chronologique avec des difficultés à faire apparaître les compétences acquises dans les fonctions exercées. Beaucoup de présentations apprises par cœur manquent de relief et de dynamisme.

Comme les années précédentes, le point le plus marquant lors des entretiens est celui du déficit de connaissances administratives même dans l'environnement professionnel immédiat du candidat. Ceci témoigne d'un manque de curiosité peu compatible avec le rôle dévolu à un attaché.

L'épreuve de langues qui est facultative révèle un niveau très hétérogène. L'entretien se déroule entièrement dans la langue choisie et nécessite une bonne maîtrise de l'oral. Un certain nombre de candidats ont mal mesuré cette difficulté et ont manifestement souffert pendant l'épreuve.

3 Troisième concours

Les profils des personnes qui présentent ce concours sont très hétérogènes et dans la majorité les candidats présentent des parcours très intéressants. Certains candidats auraient pu se présenter aussi au concours interne en raison de leur cursus.

Sur la liste principale les notes se sont échelonnées de 15,47 à 13,31 pour le dernier classé. Le dernier de la liste complémentaire a recueilli une moyenne de 11,93

Moyenne des notes par épreuve et après péréquation

	Note minimale	Note maximale	moyenne
Note de synthèse	3,75	15,06	9,91
Note	5	16	11,14
Note question	1	15,5	7,85
Entretien avec le jury	4	16	10,48
langue	4,68	20	13,45

A l'instar des concours externe et interne les réponses à la question ont le plus souvent été décevantes ce qui témoigne d'un travail de préparation et d'information insuffisant.

Au cours de l'entretien avec le jury, la question à laquelle les candidats ont le plus de mal à répondre est celle de leur motivation. Les jurys perçoivent certains propos convenus comme visant à cacher d'autres motivations et notamment celle de la sécurité de l'emploi. Mais les candidats ont du mal à l'exprimer ainsi. Cette motivation ne serait pas rédhibitoire si les candidats s'étaient mieux

renseignés sur le type de poste susceptibles d'être offerts en sortie d'IRA et les missions confiées aux attachés.

Conclusion

Les membres du jury considèrent que les recrutements opérés devraient permettre la constitution d'une nouvelle promotion de qualité. Il demeurera quand même la nécessité de renforcer les connaissances administratives des candidats dans de nombreux domaines pendant la scolarité.

Les élèves de la 4ème promotion de la classe préparatoire intégrée ont obtenu de très bons résultats puisque sur 21 élèves présentant le concours de l'IRA de Lille, 15 élèves ont été admissibles à l'issue des épreuves écrites soit un taux de 72% d'admissibilité.

S'agissant de l'admission 10 sont inscrits sur liste principale et 4 sur liste complémentaire, dont 2 ont finalement été admis soit 14 élèves ce qui représente un taux de 57 % de réussite.

Le ratio admission / admissibilité des élèves CPI sur cette session est de 80%.

A tous égards, la quatrième promotion d'élèves CPI de l'IRA de Lille a obtenu les meilleurs résultats depuis 2009 date de la création du dispositif.

Il convient enfin de souligner la qualité de l'organisation de ces épreuves et de l'accueil à l'IRA de Lille. Cette organisation permet aux candidats de passer leurs épreuves dans les meilleures conditions et aux membres des jurys de travailler dans la sérénité.

Frédérique Cazajous

Inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche